

GRILLE D'AIDE A LA COMPARAISON DES OFFRES DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

		Contrat EDF réglementé actuel (référence)	Offre 1	Offre 2
Identification du contrat:				
Nom du fournisseur		EDF		
Nom du contrat				
Site (s) concerné (s)	nombre, nom des sites			
Regroupement de contrat:	oui, non			
Caractéristiques du contrat:				
Dates	date de l'offre			
	Période de validité			
Prise en compte du transport	Contrat Unique (facturation comprenant la prestation ERDF de transport) CARD* (contrat fournisseur et ERDF séparés)	CU		
Mode de fixation du prix:	fixe sur l'électricité seulement, fixe sur l'électricité et le transport, indexé	réglementé		
	si indexé: critère d'indexation échéance de révision du prix			
Montant facture TTC	détail tarification: voir fiche au verso			
Gestion des dépassements de puissance	dépassements non autorisés prix en cas de dépassement			
Engagement de consommation minimale:	non, oui, si oui consommation minimale annuelle			
Durée du contrat:				
Conditions de renouvellement:	durée déterminée renouvelable par tacite reconduction			
Conditions de résiliation:	non résiliable, résiliable à tous moments, seulement à la date anniversaire, frais de résiliation			
Facturation:				
Périodicité des factures				
Mode de facturation	sur consommation réelle, sur estimation			
Mode de relevé du compteur	par agent, télé-relevé, client			
Périodicité des relevés de compteur				
Regroupement de factures	non / oui : si oui, tarif			
Format des factures	courrier postal et /ou électronique, format pdf ou tableur			
Archivage des factures en ligne				
Mode de paiement	chèque, TIP, prélèvement automatique, en ligne			
Services:				
Alerte en cas de dépassement	non / oui: si oui, tarif et mode d'alerte			
Suivi de la consommation:	consommation disponible par mois, jour, heure, instantanée...			
	mode de transmission (papier, mail, connexion en ligne..)			
Proximité du centre d'appel et des équipes d'intervention				
Diagnostic-conseil pour les économies d'énergie, l'optimisation de facture				

--	--	--	--

* Contrat d'Accès au Réseau public de Distribution

DETAIL DE LA TARIFICATION DES OFFRES DE FOURNITURE D'ELECTRICITE

CONTRAT EDF 2015 (référence)

Lieu:

Intitulé du contrat actuel EDF:

Puissance souscrite:

kW

	descriptif des horaires et saisonnalités	consommation annuelle	prix unitaire	montant en € HT
Abonnement/ Prime fixe				
Consommation électrique:				
tarif A		kWh/an	€HT/kWh	
tarif B		kWh/an	€HT/kWh	
tarif C		kWh/an	€HT/kWh	
tarif D		kWh/an	€HT/kWh	
tarif E		kWh/an	€HT/kWh	
total consommation		kWh/an		
Dépassement de puissance		h/an	€HT/h	
Utilisation du réseau ERDF				
Total facture HT				
Total facture TTC				

OFFRE 1

dates de validité de l'offre:

Intitulé du contrat proposé:

Puissance souscrite:

kW

	descriptif des horaires et saisonnalités	consommation annuelle	prix unitaire	montant en € HT
Abonnement/ Prime fixe				
Consommation électrique:				
tarif A		kWh/an	€HT/kWh	
tarif B		kWh/an	€HT/kWh	
tarif C		kWh/an	€HT/kWh	
tarif D		kWh/an	€HT/kWh	
tarif E		kWh/an	€HT/kWh	
total consommation		kWh/an		
Dépassement de puissance		h/an	€HT/h	
Utilisation du réseau ERDF				
Total facture HT				
Total facture TTC				

OFFRE 2

dates de validité de l'offre:

Intitulé du contrat proposé:

Puissance souscrite:

kW

	descriptif des horaires et saisonnalités	consommation annuelle	prix unitaire	montant en € HT
Abonnement/ Prime fixe				
Consommation électrique:				
tarif A		kWh/an	€HT/kWh	
tarif B		kWh/an	€HT/kWh	
tarif C		kWh/an	€HT/kWh	
tarif D		kWh/an	€HT/kWh	
tarif E		kWh/an	€HT/kWh	
total consommation		kWh/an		
Dépassement de puissance		h/an	€HT/h	
Utilisation du réseau ERDF				
Total facture HT				
Total facture TTC				

Ce document a été conçu par la Chambre d'Agriculture des Landes. Il vous aide à comparer les offres commerciales des fournisseurs d'électricité dans le cadre de la disparition des tarifs réglementés au 31/12/15.

Contact: Philippe BROUSSE - Conseiller énergie - Chambre d'Agriculture de la Dordogne - 05.53.92.47.50

€
€
€
€
€
€
€
€
€
€
€

€
€
€
€
€
€
€
€
€
€
€
€

€
€
€
€
€
€
€
€
€
€
€
€